

de réserver une place centrale à ces initiatives dans leurs politiques et programmes. Les participants ont aussi mentionné que la protection de l'environnement peut renforcer la performance et la croissance économiques et contribuer à la création d'emplois à long terme. De plus, les leaders ont demandé que s'établisse une collaboration plus grande dans les dossiers du changement climatique, de la diversité biologique, des forêts, des stocks de poissons et des océans. Ils ont demandé que les mandats des deux principaux organismes des Nations unies chargés des questions environnementales — le PNUE et la Commission du développement durable (CDD) soient mieux définis.

En mai 1996, les ministres de l'Environnement du G 7 se sont réunis à Cabourg, en France. Leurs discussions ont porté sur la santé et l'environnement, le développement durable, les mécanismes des institutions internationales en matière d'environnement ainsi que sur le commerce et l'environnement. Ils sont convenus de la nécessité de retrouver le sentiment d'urgence qui entourait les problèmes environnementaux et ont invité les leaders du G-7 à s'engager à participer personnellement l'an prochain à la session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU qui examinera les progrès réalisés durant les cinq années écoulées depuis le Sommet de Rio et l'adoption du programme Action 21. Cette réunion sera l'occasion idéale de donner un second souffle aux actions en matière d'environnement et d'en rétablir le caractère pressant. Les ministres de l'Environnement ont en outre demandé que soient réorganisées les institutions internationales et que les attributions des organismes de développement de l'ONU et ceux traitant de l'environnement soient mieux définies. Ils ont aussi noté que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) devrait traduire dans la pratique les objectifs du développement durable. La conférence ministérielle de l'OMC, qui doit se tenir à Singapour en décembre 1996, sera l'occasion de le faire.